



La centrale nucléaire de **Fessenheim**

**Préparer le démantèlement de manière sûre
et dans le respect de l'environnement en région Grand-Est**

SITE EN PRÉ-DÉMANTÈLEMENT

FICHE PRESSE 2024

CARTE D'IDENTITÉ

La centrale nucléaire de Fessenheim

est située dans
la commune de Fessenheim,
dans le département du
Haut-Rhin.



Installations :

2 réacteurs à eau pressurisée de 900 Mwe en déconstruction

Date de mise en service :

1977

Mise à l'arrêt définitif

les 22 février (unité n°1) et 29 juin 2020 (unité n°2)

Effectif total au 01/01/2024

195 salariés EDF

Environ 230 salariés permanents d'entreprises prestataires

Contacts :

Site : edf.fr/fessenheim

Communication : delphine.rorive@edf.fr

BILAN DE L'ANNÉE

→ Les objectifs du pré-démantèlement

Après l'arrêt définitif des réacteurs en 2020, le site est entré dans une phase dite de pré-démantèlement, dont les objectifs sont les suivants :

1. Obtenir les conditions techniques d'entrée en démantèlement :
 - Diminuer la radioactivité
 - Évacuer le bore, les déchets d'exploitation et les produits dangereux
 - Caractériser l'installation
 - Préparer les chantiers de démantèlement et de gestion des déchets
 - Récupérer les pièces de rechange
 - Réaliser l'examen de sûreté décennal
 - Adapter l'organisation du site
2. Redéployer le personnel → Objectif atteint
3. Instruire le processus administratif pour obtenir le décret de démantèlement

→ Un programme d'activités en ligne avec les objectifs fixés.

Dès l'arrêt des réacteurs, l'évacuation du combustible a été engagé. La totalité des assemblages combustibles présents dans les bâtiments combustibles n°1 et n°2 a été évacuée depuis le mois d'août 2022. 99,9% de la radioactivité présente sur le site a ainsi été évacuée.

Sur le plan technique, 2023 a été marquée par un vaste chantier visant à aménager sur le plancher supérieur de la salle des machines une zone de stockage et de transit des déchets qui seront issus du démantèlement.

A fin 2023, les 2/3 du programme prévu de pré démantèlement avait été réalisé, une performance en ligne avec les objectifs fixés.

En 2023, le site de Fessenheim a changé de rattachement, passant de la DPN (division de la production nucléaire) à la DP2D (division des projets déconstruction et déchets), il s'agit de la division chargée du démantèlement des centrales nucléaires et de la gestion des déchets.



La déconstruction, c'est quoi ?

La déconstruction est une étape de la vie d'une centrale nucléaire pour laquelle EDF assume l'entière responsabilité sur les plans financiers, technique et réglementaire.

EDF dispose d'une expertise unique en matière de déconstruction et mène actuellement 9 chantiers sur 4 technologies différentes.

Les réacteurs aujourd'hui en exploitation sont standardisés afin d'optimiser leur gestion et leur déconstruction (15 ans à partir de l'obtention du décret de démantèlement pour un réacteur à eau pressurisée du type de Fessenheim). Les réacteurs utilisant une autre technologie (eau lourde, graphite, neutrons rapides) sont plus complexes à démanteler en raison de leurs spécificités techniques.

EDF développe des savoir-faire uniques et se positionne comme un acteur majeur sur le marché de la déconstruction et de la gestion de déchets.

→ **En savoir plus :**
[Le nucléaire d'EDF en France, c'est quoi ?](#)

→ **[La déconstruction des centrales](#)**

FOCUS SUR...

2024, année des concertations



Enquête publique relative au dossier de démantèlement

En décembre 2020, le dossier de démantèlement décrivant les opérations prévues et les dispositions retenues pour prévenir les risques identifiés a été transmis à l'ASN pour instruction, en complément du plan de démantèlement.

Les 6 années nécessaires à son instruction seront consacrées à préparer les installations et réunir les conditions nécessaires au démantèlement.

Le démantèlement de la centrale pourra débuter dès la mise en application du décret, prévu pour 2026.

Ce décret, pris par le ministre de l'Environnement, s'appuiera notamment sur une enquête publique qui se déroulera du 25 mars au 30 avril 2024. L'autorité environnementale a quant à elle rendu son avis en décembre 2023. et l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire.



Enquête publique technocentre

Le Technocentre est un projet d'usine de valorisation de métaux de faible et très faible activité issus d'installations nucléaires. Il s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire. L'objectif est la production, après fusion, de lingots relevant du domaine conventionnel, dont les caractéristiques radiologiques garantissent une utilisation sans impact sur la santé et l'environnement quel qu'en soit l'usage. Ce projet permettra d'économiser des ressources naturelles, de l'énergie et du CO₂ par rapport à de l'acier produit à partir de minerais naturels, et de préserver les capacités de stockage du Cires (Centre de stockage de déchets de très faible activité de l'Andra, dans l'Aube).

EDF a décidé de saisir, début 2024, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sur son projet de Technocentre pour permettre une large concertation, en particulier des riverains, sur ce projet. Cette concertation pourrait avoir lieu sur la période fin 2024/début 2025. L'objectif est de permettre au public de s'informer et de débattre, en amont de tout dépôt de demande d'autorisation, de l'opportunité du projet, de ses alternatives, de ses enjeux environnementaux, socio-économiques et d'aménagement du territoire. Les enseignements issus de cette concertation permettront à EDF de préparer le processus d'autorisation du projet.

Une enquête publique est prévue en 2025-2026 dans le cadre de l'instruction des différents dossiers de demande d'autorisations qu'EDF envisage de déposer en 2025. Ce sont des préalables à la délivrance des autorisations requises pour la construction puis l'exploitation de l'installation Technocentre

En 2023, LA CENTRALE DE FESSENHEIM C'EST...

1

PREPARER LE DEMANTELEMENT

Point d'avancement des principaux chantiers

- Poursuite de la mise en place d'une zone de stockage temporaire des déchets (IDT). Dans le cadre de ce chantier, les gros composants sont démontés et évacués.
- Le combustible présent dans les unités n° 1 et n° 2 a complètement été évacué vers le site Orano La Hague. Au total, ce sont 40 évacuations qui ont été réalisées.
- 21,78 tonnes d'acide borique ont été évacuées. 40 tonnes restent à évacuer avant l'entrée en démantèlement en 2026. À cette date, il ne devra rester sur site que 16 tonnes d'acide borique.
- 3 campagnes d'évacuation des déchets actifs d'exploitation ont été menées

Perspectives

- Enquête publique liée au dossier de démantèlement.
- Concertations liées au projet de technocentre
- Evacuer les reliquats de déchets d'exploitation : par ex. pré-conditionner les boues de faible et moyenne activité
- Finaliser l'aménagement de l'aire de stockage temporaire de déchets en salle des machines
- Réaliser le programme d'évacuation des DAE (déchets activés d'exploitation) et le programme d'évacuation du bore pour atteindre l'état initial requis pour le démantèlement.
- Rédiger les Règles Générales d'Exploitation du démantèlement

2

DE MANIÈRE SÛRE

Sûreté

- 6 exercices de crise (PUI) organisés pour tester les organisations de façon globale
- 4 exercices spécifiques incendie et secours à victime dont 2 réalisés avec les sapeurs-pompiers du SIS 68
- 10 inspections de l'ASN dont 4 inopinées

Sécurité (EDF et prestataires)

- 1 accident avec arrêt de travail
- 3 accidents sans arrêt de travail
- Aucun accident grave

Radioprotection

- Dosimétrie moyenne reçue par les intervenants EDF et prestataires : 0,4mSv (limite annuelle autorisée par la loi : 20 mSv)



En 2023, LA CENTRALE DE FESSENHEIM, C'EST...

3

DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La surveillance de l'environnement réalisée par les équipes de la centrale est identique en exploitation comme en pré démantèlement :

- 2 500 prélèvements donnant lieu à 6 000 analyses réalisés
- Un site certifié ISO 14001 depuis 2003.

A noter qu'au terme de 43 années d'exploitation respectueuse de l'environnement, le site compte une biodiversité riche composée de nombreuses espèces faunistiques ou florales protégées, plus de 90 nichoirs à oiseaux, dont 2 à destination de faucons et 167 nids d'hirondelles.

Dans le cadre du démantèlement, une étude d'impact a été réalisée pour évaluer l'impact sur l'environnement et la santé des populations de la déconstruction de la centrale.

4

EN RÉGION GRAND-EST

- En 2022, la centrale a contribué à la fiscalité locale à hauteur de 3 millions d'euros, en baisse significative par rapport aux montants versés lorsque le site était en production.
- *Participation du Groupe EDF au projet de territoire* initié par l'Etat en 2019 qui vise à accompagner le territoire suite à l'arrêt d'exploitation des réacteurs. Proposition de 7 actions concrètes pour l'après-Fessenheim et un Haut-Rhin bas carbone en 2050. (info demandée à Claude EGLY – en attente)
- Partenariats et actions solidaires dans les domaines du sport, du handicap, de l'environnement et de la solidarité.

Principaux partenaires : Homme au Service de la Nature (HSN), Association Sport Fauteuils Mulhouse (ASFM), collège de Fessenheim, commune de Fessenheim, la Nichée, Téléthon, Entente pédestre de Fessenheim

